



Surveillance épidémiologique des travailleurs exposés aux nanomatériaux manufacturés, dispositif national EpiNano Rôle central du médecin du travail

K.Chami, I.Tordjman, N.Renaudie, B.Sobczak, V.Tassy, L.Delabre, R.Lagarrigue,
S.Ducamp, Y.Watsubo, P.Maladry, I.Bonmarin

Congrès National de Médecine et Santé au Travail
Marseille, Juin, 2018

Etat des lieux

- Utilisation croissante des nanomatériaux
- Interrogations sur les effets sur la santé
- Absence de réglementation spécifique

Août 2007

- Demande conjointe des ministères de la santé et du travail
- Suivi d'une étude de faisabilité proposée par Santé publique France

Janvier 2014

- Mise en place du programme EpiNano à l'échelon national
- Evolutions à partir de 2017

EpiNano : objectif et principe

Objectif

- Détecter précocement, caractériser et surveiller les effets éventuels des nanomatériaux sur la santé des travailleurs exposés.

Principe

- Constitution d'un groupe de travailleurs potentiellement exposés
- Suivi de cette cohorte pendant au moins 20 ans
- Description de l'état de santé de cette population
- Comparaison à l'état de santé de la population générale

Enquête en 5 étapes

1. Recrutement de l'établissement

- Recrutement régional par les médecins inspecteurs et/ou Santé publique France
- Accord de l'établissement en lien avec le médecin du travail
- Transmission des données d'hygiène industrielle à Santé publique France

2. Repérage des postes exposants

- Analyse des données d'hygiène industrielle
- Listing des travailleurs exposés
- Restitution d'un document d'analyse synthétique aux établissements

3. Transmission de la liste des travailleurs exposés

- A Santé publique France
- Données nominatives, fichier sécurisé

4. Invitation des travailleurs listés

- Envoi du questionnaire d'inclusion à domicile, formulaire de refus

5. Analyse des données recueillies par questionnaire

- Complétées par des données disponibles auprès d'organismes publics.

Méthode – Critères d'éligibilité

Etablissements

- Tous secteurs industriels, territoires français
- Production, utilisation ou reconditionnement de nanomatériaux/ nanoproduits d'intérêt.

Travailleurs

- Intervenant sur des postes de travail potentiellement exposants aux nanomatériaux (ou à proximité de ces postes de travail)
 - Type d'activité :
 - Inclusion : Production de nanomatériaux; manipulation/transfert de poudres; dispersion de poudres/liquides
 - Non inclusion: Usinage (ponçage, perçage ...).
 - Procédés dispersifs, ouverts, clos mais ouverts régulièrement
 - Espaces ouverts ou fermés/semi-fermés
- Tous régimes de protection sociale (Régime Général, Mutuelle Social Agricole (MSA)...).

Méthode – Evaluation des expositions aux postes de travail

Actuellement 4 familles de nanomatériaux

- Nanotubes de carbone (simple et multi-parois); Dioxyde de titane (TiO_2)
Dioxyde de silice (SiO_2); Noir de carbone
- Choix arrêtés en fonction
 - Tonrages produits/utilisés au niveau national (Rapport R-Nano)
 - Connaissances scientifiques disponibles (Classification Circ)
- Liste évolutive

Classement des postes exposants/non exposants

Cahier de recueil technique CR Nano

- Développé par Santé publique France
- Méthode qualitative, avec semi-quantification du risque
- Basé sur la méthode de Stoffenmanager nano (Van Duuren-Stuurman 2012)
- Rempli par les établissements (Aide à distance)
- Aboutissant à un document d'analyse synthétique par Santé publique France

Méthode - Recueil des données des travailleurs



Auto-Questionnaire Travailleurs

- Caractéristiques sociodémographiques
- Habitudes de vie
- Calendrier professionnel
- +
- Etat de santé déclaré

INSEE
& CNAM



Tiers de
confiance

SNIRAM
Système National
d'Information Inter
Régimes de
l'Assurance Maladie

PMSI
Programme de
Médicalisation des
Systèmes
d'Information



Données statistiques
relatives aux causes
de décès



Caisse Nationale
d'Assurance
Vieillesse
Reconstitution de
l'historique
professionnel

Autorisation CNIL
(n°913423 DR-2013-570)

Autorisation CNIL à venir

Evolutions à partir de 2017

Nouvelle stratégie de recrutement soutenue par la DGT

- Dispositif recentré sur le médecin du travail et son équipe pluridisciplinaire
 - Interlocuteur privilégié, conseiller de l'employeur, soumis au secret médical
- Recrutement régional par les Médecins inspecteurs du Travail (MIT)

Plan de promotion du dispositif au niveau national

- Santé publique France en lien avec la DGT et les MIT
- Communication au niveau national (notamment)
- Mise à disposition d'outils de communication adaptés/vulgarisés
 - Promotion intra-établissement (direction, travailleurs) par le médecin du travail

Allègement du système

- Allègement des questionnaires (hygiène industrielle et travailleurs)
- Suppression des visites systématiques et recueil des données d'exposition par les établissements

Rôle du médecin du travail dans EpiNano

Vérifier l'éligibilité de l'établissement

- En prenant contact avec le MIT de sa région
- Ou Santé publique France si nécessaire

Promouvoir l'intérêt de cette surveillance épidémiologique nationale

- Auprès de la direction de l'établissement
- Contribuer à la sensibilisation des travailleurs
- Importance de la participation à la veille sanitaire

Désigner un(des) investigateur(s)

- Equipe pluridisciplinaire, toute personne compétente interne/externe
- Recueil de données d'expositions des postes de travail exposants

Au besoin, aider les travailleurs à remplir l'auto-questionnaire

Cohorte innovatrice, difficile mais intérêts +++

Optimisation du dispositif grâce au soutien de l'Inspection médicale du travail (DGT)

Participation essentielle du médecin du travail et de son équipe pluridisciplinaire

Apports aux établissements et aux médecins du travail

- Supports de communication vulgarisés
- Méthode d'évaluation d'exposition
- Restitution d'un document de synthèse → alimentation documents réglementaires (DUER, DMST, Fiche d'entreprise)
- Démonstration de la responsabilité sociétale de l'établissement

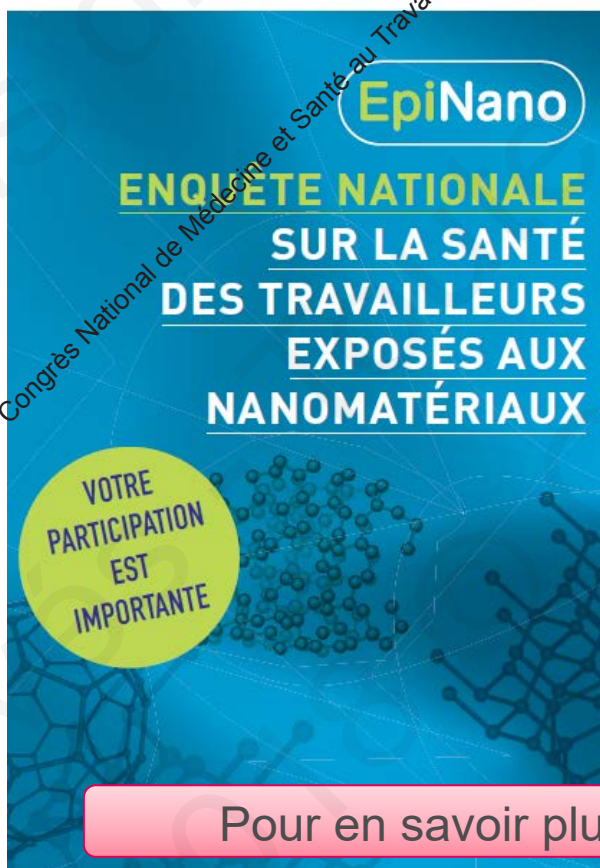
Pour en savoir plus ou participer



Retrouvez-nous au stand n°66

Ou écrivez-nous :

epinano@santepubliquefrance.fr



Pour en savoir plus www.santepubliquefrance.fr/epinano

Remerciements

- Aux établissements participant à cette surveillance nationale
- Au service de l'Inspection Médicale du Travail de la Direction Générale du Travail : Dr Patricia Maladry, Isabelle Tordjman
- Aux médecins inspecteurs du travail : Dr Nadine Renaudie, Dr Brigitte Sobczak, Dr Véronique Tassy